



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

Réf. : CEP / DC / 077-2526

NOTE DE PRESSE

LE CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE INTENSIFIE LA SENSIBILISATION À L'INSCRIPTION DES ÉLECTEURS DANS LE SUD

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a poursuivi, le vendredi 16 octobre 2026, sa campagne de sensibilisation à l'inscription des électeurs dans le département du Sud, notamment au marché de Camp-Perrin, à Cavaillon et aux Cayes.

Accompagnée d'une délégation du cabinet de la Conseillère électorale Yves Marie Édouard, l'équipe de communication du CEP s'est rendue dans ces communes afin d'informer les marchands, les acheteurs et les habitants sur les modalités d'inscription au registre électoral.

À l'aide de brochures explicatives et d'un véhicule sonorisé, les membres de la délégation ont présenté les principales étapes de la procédure, les formalités à remplir et l'importance d'avoir une inscription valide en vue de participer aux prochaines élections générales.

Cette initiative a également permis de vulgariser les dispositions du Décret électoral relatives à l'inscription des électeurs et de faciliter l'accès des citoyens aux informations essentielles sur le processus électoral.

À travers cette campagne nationale, le Conseil électoral provisoire entend renforcer la connaissance des procédures électorales et promouvoir une participation citoyenne éclairée et responsable, en vue de la tenue d'élections démocratiques, inclusives, crédibles et impartiales.

Le Conseil électoral provisoire entend poursuivre ses efforts en vue de conduire le processus électoral de manière inclusive, impartiale et transparente, dans le respect des principes d'indépendance et d'intégrité électorales, ainsi que du droit de chaque citoyenne et de chaque citoyen à participer à la vie démocratique du pays.

Pétion-ville, le 19 octobre 2026

Pour authentification : (509) 4420-6006



72, Rue Stephen Archer, Pétion-ville